

# SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL (SST)



**PUBLIC** : Tout public.

**PREREQUIS** : Aucun

## OBJECTIFS

Ce module de formation permet aux intervenants :

- d'intervenir efficacement face à une situation d'accident, et, en matière de prévention, de mettre en application ses compétences au profit de la santé et sécurité au travail, dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixées.
- de permettre à l'entreprise de se conformer au code du travail (Article R4224-15)

## VALIDATION

Passage du Certificat de Sauveteur Secouriste du Travail

## DURÉE DELAIS D'ACCES

2 jours pour un groupe de 10 personnes  
Voir programmation ci-jointe  
Réponse au premier contact en 48H

## SIGMA FORMATION

Adresse :

29 rue Jacques Hébert 13 010 Marseille

Tél : 04 91 29 63 88

Mail : [christelle.sanchez@sigma-formation.fr](mailto:christelle.sanchez@sigma-formation.fr)

Site internet : [www.sigma-formation.fr](http://www.sigma-formation.fr)

## TARIF

180€ Par inscription par personne.  
SIGMA n'est pas assujéti à la TVA

## METHODE PEDAGOGIQUE

La formation est basée sur des simulations de situations dans le but d'acquérir les réflexes efficaces.

ACCESSIBILITE : Consulter ces informations sur:  
<http://www.sigma-formation.fr/r/82/politique-d-accessibilite/>

## CONTENU

Le sauvetage secourisme du travail / Les accidents de travail et les maladies professionnelles dans l'établissement ou dans la profession / Le rôle de sauveteur secouriste du travail / Le cadre juridique de l'intervention du SST

*Rechercher les dangers persistants pour protéger :*

Définir les actions de prévention permettant de supprimer les dangers. Identifier les sources des dangers et les personnes exposées. Reconnaître l'alerte aux populations et les consignes de protection. Supprimer, isoler le danger ou soustraire la victime au danger.

*Examiner la victime :*

Examiner la victime pour la mise en œuvre d'une intervention adaptée. Être capable de reconnaître, suivant un ordre déterminé, la présence d'un (ou plusieurs) des signes indiquant que la vie de la victime est menacée.

*Alerter ou faire alerter :*

Faire alerter ou alerter les secours. Informer son responsable hiérarchique ou les personnes en charge de la prévention dans l'entreprise.

*Secourir :*

- Effectuer les gestes adaptés à l'état de la victime
- Situations inhérentes aux dangers spécifiques

## CALENDRIER 2024

DATES	LIEUX DE FORMATION	CONTACTS
25/26 JANVIER 2024	Antenne de Marseille	Tél : 04 91 29 63 88
22/23 FEVRIER 2024	Antenne de Aubagne	Tél : 04 42 84 30 55
21/22 MARS 2024	Antenne de Saint Maximin	Tél : 04 98 05 84 02
25/26 AVRIL 2024	Antenne de Marseille	Tél : 04 91 29 63 88
23/24 MAI 2024	Antenne de Aubagne	Tél : 04 42 84 30 55
20/21 JUIN 2024	Antenne de Cogolin	Tél : 04 98 12 50 90
11/12 JUILLET 2024	Antenne de Marseille	Tél : 04 91 29 63 88
25/26 JUILLET 2024	Antenne de Aubagne	Tél : 04 42 84 30 55
5/6 SEPT 2024	Antenne de Draguignan	Tél : 04 98 05 84 02
17/18 OCT 2024	Antenne de Marseille	Tél : 04 91 29 63 88
21/22 NOV	Antenne de Saint Maximin	Tél : 04 98 05 84 02
5/6 DEC 2024	Antenne de Marseille	Tél : 04 91 29 63 88

Mail : [Contact@sigma-formation.fr](mailto:Contact@sigma-formation.fr)